



## Les Eco-Fiches du REG Grand Lyon Le Réseau des résidences Economes en énergie du Grand Lyon

# Eco-Fiche n° 3

## DPE Diagnostic de Performance Energétique

### Quand est-il obligatoire ?

- ⇒ **1er novembre 2006**: DPE obligatoire pour la vente d'un logement existant, avec la promesse de vente.
- ⇒ **1er juillet 2007**: DPE obligatoire pour la vente d'un logement neuf et pour la location, avec le contrat de location.

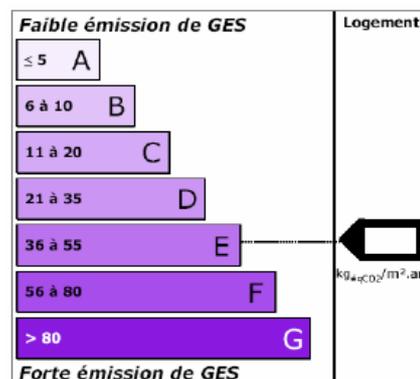
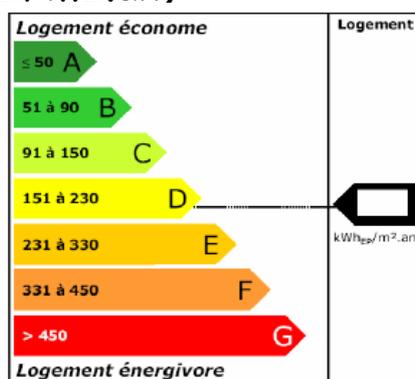
Il s'agit de la mise en oeuvre en France, par le décret du 14 septembre 2006, d'une directive européenne.

On estime à 600.000 le nombre de DPE à effectuer par an à partir de 2007.

### Qu'est-ce qu'un DPE ?

C'est un document qui contient:

- Etat des lieux
- Classification du bâtiment selon le niveau de consommation annuelle d'énergie par m<sup>2</sup> (en kWh/m<sup>2</sup>.an)
- et selon le niveau d'émission annuelle de Gaz à Effet de Serre par m<sup>2</sup> lié à la consommation d'énergie (en kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an)



- Recommandations d'amélioration énergétique.
- Le DPE a une valeur informative et est valable 10 ans.

Il peut être élaboré suivant différentes méthodes (RT2005 pour les bâtiments neufs, différents logiciels/méthodes pour les bâtiments existants), mais la plus utilisée suit le calcul développé par les pouvoirs publics, qui s'appuie sur le logiciel 3CL (Calcul des Consommations Conventionnelles des Logements). Cette méthode est disponible pour les professionnels, sous forme de logiciel, notamment auprès du ministère du Logement. Les consommations (chauffage, ECS et refroidissement) sont soit standardisées et calculées (cas du chauffage individuel), soit réelles (cas du chauffage collectif en immeuble existant).

## Qui peut effectuer un DPE ?

Le 1er novembre 2007 un processus de certification et d'accréditation des diagnostiqueurs sera en place.

Jusqu'au 31 octobre 2007, les diagnostiqueurs auront suivi un stage auprès d'un organisme habilité.

Dans la pratique, les sociétés qui assurent les diagnostics "Amiante" sont susceptibles d'assurer les diagnostics "DPE". Une liste de diagnostiqueurs est disponible auprès de l'ALE.

## Combien ça coûte ?

Le Diagnostic DPE coûte de 150 à 250 euros TTC.

## Pour en savoir plus :

Consultez le site de l'ALE de l'Agglomération Lyonnaise:  
[www.ALE-Lyon.org](http://www.ALE-Lyon.org)

## Agissez en éco-citoyens !

*Un diagnostic DPE est favorable quand il montre une consommation énergétique maîtrisée et une faible quantité de CO2 émis. Pour améliorer ce diagnostic, il est toujours possible de réaliser des travaux d'économie d'énergie, pour le juste confort au juste prix.*



<http://RegGrandLyon.free.fr>



[www.ale-lyon.org](http://www.ale-lyon.org)